



COURNON
d' A u v e r g n e

BUDGET VILLE

**SYNTHESE DU
COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

La finalité principale de ce document est d'améliorer la lisibilité du compte administratif qui vous a été distribué. Il présente les réalisations de l'exercice 2016 et propose des explications permettant de comprendre les modifications les plus importantes intervenues par rapport à l'exercice précédent.

Après avoir étudié les résultats globaux du compte administratif de la Ville, nous examinerons tout d'abord la section de fonctionnement, dépenses et recettes, puis la section d'investissement, et nous analyserons chaque chapitre important.

I – LES RESULTATS 2016

Les réalisations 2016 sont les suivantes :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
OPERATIONS DE L'EXERCICE	5 943 719,01	7 141 432,27	24 457 564,04	26 479 277,08
RESULTATS DE L'EXERCICE		1 197 713,26		2 021 713,04
RESULTATS REPORTEES	2 541 364,86			1 359 025,24
RESULTATS DE CLOTURE	1 343 651,60			3 380 738,28
RESTES A REALISER	527 305,00	771 010,00		
TOTAUX CUMULES	1 870 956,60	771 010,00		3 380 738,28
RESULTATS DEFINITIFS NETS	1 099 946,60			3 380 738,28

L'excédent de fonctionnement est affecté en investissement pour 1 110 000 € ; le solde de 2 270 738,28 € est repris en section de fonctionnement au budget primitif 2017.

II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		24 457 564,04		
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés	
			Mandats émis	Charges rattachées
011	Charges à caractère général	5 154 480,00	4 350 820,66	154 672,81
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 155 130,00	14 424 359,73	124,95
014	Atténuations de produits	47 160,00	47 154,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 711 705,00	3 680 255,43	3 600,00
Total des dépenses de gestion courante		24 068 475,00	22 502 589,82	158 397,76
66	Charges financières	705 730,00	387 642,72	265 968,57
67	Charges exceptionnelles	4 580,00	4 140,92	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		24 778 785,00	22 894 373,46	424 366,33
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 550 000,00</i>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>764 400,00</i>	<i>1 138 824,25</i>	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 314 400,00	1 138 824,25	
TOTAL		27 093 185,00	24 033 197,71	424 366,33

Pour les dépenses réelles de fonctionnement, le pourcentage de réalisation est de 94,11 %.

1) Les charges à caractère général

Prévisions 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
5 422 305,00	4 505 493,47	4 772 137,65

Ce chapitre, qui baisse de 5,59 %, soit 266 644 €, est constitué de trois grands blocs :

➤ Les comptes 60 « achats » regroupent toutes les acquisitions nécessaires au fonctionnement des services : eau, électricité, carburants, alimentation, outillage, fournitures diverses, vêtements de travail, produits d'entretien ..., mais également depuis cette année l'ensemble des fournitures nécessaires à la réalisation des travaux en régie.

Les réalisations 2015 s'élevaient à 2 300 923 € et celles de 2016 à 2 220 554 €, soit - 3,49 %, ce qui représente une baisse de 80 369 € : -24 234 € sur l'eau et l'assainissement, - 167 986 € sur les énergies (EDF, GDF, propane), + 27 481 € sur les carburants, + 34 818 € sur l'alimentation, - 132 987 € sur les fournitures de petit équipement. Les fournitures dédiées aux travaux en régie représentent 385 511 € en 2016.

➤ Les comptes 61/62 « autres charges externes » représentent les frais d'entretien (bâtiments, véhicules, matériel, réseaux, terrains...), les prestations externes (études, maintenance, location mobilière et immobilière, assurances, documentation, téléphonie, affranchissement, publications, ...).

Les réalisations 2015 étaient de 2 391 781 €, celles de 2016 sont de 2 209 203 €, soit - 7,63 %. Parmi les baisses enregistrées, on peut souligner notamment les écritures suivantes : - 13 532 € sur les locations mobilières, - 45 549 € sur la maintenance, - 27 171 € sur les honoraires, - 14 511 € sur les frais d'annonce et insertion, - 36 869 € sur les fêtes et cérémonies, - 13 980 € sur les publications.

➤ Les comptes 635 et 637 comptabilisent les impôts fonciers et les autres taxes : sur les véhicules ou les radios. Les réalisations passent de 79 433 € en 2015 à 75 737 € en 2016, soit - 4,65 %. La baisse enregistrée est le résultat notamment de quelques cessions de parcelles (salles de la Chomette par exemple).

Pour ce chapitre, l'écart entre les prévisions et les réalisations a plusieurs causes :

- ⇒ prévisions budgétaires non suivies de réalisations tels que des travaux en régie notamment ;
- ⇒ économies résultant d'une gestion plus rigoureuse : carburants, fêtes et cérémonies ;
- ⇒ crédits budgétaires utilisés à moindre coût : énergies, maintenance, entretien de bâtiments, fournitures de petits équipements.

2) Les charges de personnel

Prévisions 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
15 155 130,00	14 424 484,68	14 490 999,37

Ce chapitre est en diminution de 0,46 % ce qui représente 66 515 €. Les frais du personnel titulaire sont stables, ceux du personnel non titulaire ont baissé de 5,49 %, soit environ - 108 000 €. L'ensemble des cotisations sont par ricochet également en baisse. Néanmoins, la ligne des cotisations aux caisses de retraites augmente de 38 677 € et celle liée à l'assurance du personnel passe de 375 499 € à 442 133 € soit + 66 634 €.

Concernant les contrats aidés, la ville compte en 2016, 35 contrats uniques d'insertion (contre 22 en 2015) et 27 contrats d'avenir (23 l'an passé).

L'écart entre les prévisions et les réalisations a, comme pour le chapitre précédent, plusieurs causes :

- ⇒ les agents à ½ traitement pour raison de santé sont, par prudence, prévus à plein traitement car ils peuvent reprendre le travail ;
- ⇒ un crédit est toujours prévu pour les agents qui peuvent bénéficier en cours d'année d'un changement de grade suite à la réussite à un concours ou à un examen professionnel ;
- ⇒ certaines embauches ont été décalées ou reportées ;
- ⇒ les inscriptions budgétaires prévoient systématiquement une augmentation du point d'indice afin de faire face aux éventuelles mesures gouvernementales.

3) Les atténuations de produits

Inscrit au budget depuis 2014, il s'agit d'un mécanisme de péréquation horizontal, le FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales), qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes, pour la reverser à d'autres intercommunalités et communes moins « favorisées ». Pour 2016, la dépense s'élève à 47 154 €, soit une augmentation par rapport à 2015 de 37 593 €.

4) Les autres charges de gestion courante

Prévisions 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
3 711 705,00	3 683 855,43	3 651 870,19

Le chapitre 65 est en hausse de 31 985 €, soit + 0,87 %. Si les subventions de fonctionnement à destination des budgets annexes sont en hausse de 10 500 €, les subventions aux associations sont elles en baisse de 2,09 % et atteignent 931 296 € en 2016. La subvention au CCAS, équivalente à 2015, représente 1 625 000 €. Enfin, le reversement de la prestation petite enfance au CCAS est en hausse de 34 980 €. A noter que la participation de la CAF, constatée en recettes, est elle aussi en hausse.

L'écart entre les prévisions et les réalisations n'est que de 27 850 €. Il provient principalement des économies réalisées sur les frais de mission des élus pour 4 275 €, des contributions aux organismes de regroupement (SIVOS, SIEG et EPF SMAF) moins importantes que prévues pour 18 950 € et de subventions exceptionnelles aux associations non versées pour 3 060 €.

5) Les charges financières

Prévisions 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
705 730,00	653 611,29	641 153,81

Ce chapitre, qui intègre les intérêts des emprunts auprès des organismes bancaires et auprès du SMAF, augmente de 1,94 %, soit 12 457 €.

Les intérêts bancaires représentaient 605 862 € en 2015 et ils s'élèvent à 580 268 € en 2016. Globalement, la Commune bénéficie toujours de conditions favorables liées à un taux moyen toujours très bas.

En revanche, la dette au SMAF qui était de 29 297 € en 2015 passe à 68 011 € en 2016. Le portage foncier du SMAF pour le compte de la commune a été conséquent en 2015 (acquisition des locaux du Karting Gliss) et les intérêts qui en découlent appliqués en N+1 sont de fait plus importants.

6) Les charges exceptionnelles

Prévisions 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
4 580,00	4 140,92	839,10

Le chapitre 67, de par son caractère exceptionnel, ne permet pas de comparaison avec les exercices précédents. En 2016, les dépenses liées à ce chapitre concernent essentiellement des remboursements au titre de la taxe locale sur la publicité extérieure.

7) Les opérations d'ordre

Elles sont regroupées au chapitre 042, égal au chapitre 040 en recettes d'investissement. Ce sont les valeurs d'acquisition des biens cédés, les plus values sur cessions et les amortissements. Les réalisations peuvent être supérieures aux inscriptions car les écritures de cessions sont inscrites uniquement en investissement. Pour 2016, elles s'élèvent à 1 138 824 €.

LES RECETTES

26 479 277,08

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés	
			Titres émis	Produits rattachés
013	Atténuations de charges	274 860,00	361 393,43	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	1 731 510,00	1 716 455,12	78 352,14
73	Impôts et taxes	17 821 719,76	18 171 651,06	0,00
74	Dotations et participations	4 531 330,00	4 523 553,26	20310,20
75	Autres produits de gestion courante	334 780,00	330 173,75	0,00
Total des recettes de gestion courante		24 694 199,76	25 103 226,62	98 662,34
76	Produits financiers	0,00	80,15	0,00
77	Produits exceptionnels	90 560,00	468 368,59	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		24 784 759,76	25 571 675,36	98 662,34
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	949 400,00	808 939,38	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		949 400,00	808 939,38	
TOTAL		25 734 159,76	26 380 614,740	98 662,34
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 359 025,24		

Le pourcentage de réalisation des recettes réelles de fonctionnement est de 103,57 %.

1) Les atténuations de charges

Prévisions 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
274 860,00	361 393,43	192 366,92

Sont comptabilisés ici les remboursements sur rémunérations versés par l'assurance du personnel. La prévision et la comparaison sur plusieurs exercices des remboursements sur rémunérations sont difficiles car elles dépendent des accidents du travail, des maladies, maternités, ...

Néanmoins, on peut souligner le taux de réalisation exceptionnel (131,48%) ainsi que le niveau atteint des remboursements, conséquence d'un rattrapage sur l'exercice 2016 du versement des remboursements par l'assurance des exercices antérieurs.

2) Les produits des services et du domaine

Prévisions 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
1 731 510,00	1 794 807,26	1 766 157,39

Ils regroupent les recettes générées par : les concessions dans les cimetières, la facturation des services rendus aux habitants (restaurants scolaires, accueil garderie, école de musique, CAM), les entrées des spectacles culturels, les remboursements de frais par le CCAS, les budgets annexes et les autres organismes comme Clermont Communauté, et les dédommagements des assurances.

Malgré l'augmentation du chapitre de l'ordre de 1,62 % par rapport à 2015, les recettes liées aux services offerts aux habitants semblent atteindre un plafond. A titre d'exemple, les recettes afférentes aux prestations du CAM et des services périscolaires sont quasiment identiques à celles de l'année dernière. Seules les recettes liées aux concessions dans les cimetières ont progressé (+ 28,94 %), tout comme celles inhérentes à la culture (+ 7,56 %), soit une augmentation par rapport à 2015 de l'ordre de 26 000 €.

3) Les impôts et taxes

Prévisions 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
17 821 719,76	18 171 651,06	17 508 920,07

L'augmentation du CA 2015 au CA 2016 est de 3,78 %, soit 662 731 €. Outre le produit des taxes « ménage » pour 12 684 072 €, ce chapitre enregistre également : les versements de Clermont Communauté (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire), la taxe sur l'électricité, la taxe locale sur la publicité extérieure et la taxe additionnelle aux droits de mutation.

En 2016, les taux d'imposition n'ont pas augmenté. La revalorisation des bases et leur dynamisme ont apporté un produit supplémentaire de 689 652 €.

Il est à noter cette année la forte augmentation des exonérations de taxe d'habitation inscrivant de surcroît les bases de TH 2016 en légère baisse par rapport à 2015 mais compensant très largement leur dynamisme.

	Bases 2015	Bases 2016	% d'augmentation
TH	27 398 070,00	27 334 381,00	-0,23 %
FB	27 080 079,00	27 863 865,00	+ 2,89 %
FNB	70 472,00	132 747,00	+ 88,37 %

L'application de la taxe locale sur la publicité extérieure depuis 2012 permet d'enregistrer une recette de 119 958 € sur 2016 soit une baisse de 1,30 % par rapport à l'exercice précédent. Les entreprises semblent réduire peu à peu leur dispositif d'affichage publicitaire.

La taxe sur l'électricité, basée sur la consommation, est très largement en baisse (- 45,96 %) ,conséquence directe de l'absence des versements du produit de la taxe pendant deux trimestres. Cette situation trouvera à se régulariser courant 2017.

La taxe additionnelle sur les droits de mutation enregistre pour sa troisième année consécutive une hausse significative (+ 12,19 %) soit + 63 554 €.

	2013	2014	2015	2016
Droits de mutation	417 920,00	448 204,00	521 113,00	584 667,00

4) Les dotations et participations

Prévisions 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
4 531 330,00	4 543 863,46	4 925 431,36

La DGF (dotation forfaitaire, dotation de solidarité urbaine et dotation nationale de péréquation) baisse de 17,24 %, soit – 560 700 €. C'est le résultat de la réduction des concours financiers de l'État à destination des collectivités territoriales, conjuguée à la variation du nombre d'habitants.

Les allocations compensatrices pour les exonérations et dégrèvements sur les taxes communales, servant de variables d'ajustement, subissent également une érosion de 12,37 %, soit – 59 021 €.

En revanche, l'ensemble des autres participations (de l'État, du Département, de la Région, de Clermont Auvergne Métropole et de la CAF) enregistrent une nette progression. Ces aides s'affichent en hausse de 19,88 %, soit une recette supplémentaire de plus de 232 500 € par rapport à 2015. Plusieurs raisons expliquent ces résultats. D'une part, l'augmentation du nombre de contrats aidés au sein de collectivité qui accroît réciproquement les aides de l'État en faveur du dispositif d'insertion ; et d'autre part, la création, début 2016, d'un groupe de travail dédié à la recherche de financements extérieurs qui optimise le recours aux dotations et participations.

5) Les autres produits de gestion

Prévisions 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
334 780,00	330 173,75	342 530,89

Ce sont les loyers encaissés par la Commune (logements locatifs, immeuble de la Poste, commissariat, ...), les locations de salles et les fermages. Ils enregistrent une baisse de 3,61 % par rapport à 2015.

6) Les produits financiers et exceptionnels

	Prévisions 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
Produits financiers	0,00	80,15	86,56
Produits exceptionnels	90 560,00	468 368,59	455 609,29

Les réalisations des produits exceptionnels dépassent les prévisions car les inscriptions de crédits concernant les cessions se font uniquement en investissement. Le produit de ces cessions peut différer considérablement d'un exercice à l'autre. En 2015, il s'agissait essentiellement de cessions foncières (218 592 €) et de la reprise de la balayeuse FAUN (150 000 €).

Concernant 2016, les principales recettes proviennent des ventes immobilières (375 370 € dont la cession de la Maison Ollier pour 350 000 €) et du bilan de gestion positif du SMAF (54 188 €).

7) Les opérations d'ordre

Elles sont regroupées au chapitre 042 et compensées par des dépenses d'investissement au chapitre 040. Ce sont les travaux en régie, l'amortissement des subventions, le transfert des assurances dommage ouvrage et les moins values sur cessions. Pour 2016, ces opérations s'élèvent à 808 939 € dont 796 793 € de travaux en régie.

III – LA SECTION D’INVESTISSEMENT

LES DEPENSES	5 943 719,01
---------------------	---------------------

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	274 910,00	140 485,05	68 775,00
204	Subventions d'équipement versées	161 000,00	158 451,42	0,00
21	Immobilisations corporelles	918 365,00	691 463,64	121 410,00
23	Immobilisations en cours	2 628 235,00	1 846 941,51	337 120,00
Total des dépenses d'équipement		3 982 510,00	2 837 341,62	527 305,00
13	Subventions d'investissement	4 500,00	4 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 900 005,14	1 871 697,66	0,00
27	Autres immobilisations financières	393 530,00	392 746,57	0,00
Total des dépenses financières		2 298 035,14	2 268 944,23	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 280 545,14	5 106 285,85	527 305,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	949 645,00	809 182,18	
041	Opérations patrimoniales	39 195,00	28 250,98	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		988 840,00	837 433,16	
TOTAL		7 269 385,14	5 943 719,01	527 305,00
Pour information D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1		2 541 364,86		

Elles se classent en trois catégories : les dépenses d'équipement, les dépenses financières et les écritures d'ordre.

1) Les dépenses d'équipement

En 2016, elles s'élèvent à 2 837 342 € auxquels il faut ajouter les travaux en régie pour 796 793 €, ce qui porte le total à 3 634 135 € (contre 4 467 495 € en 2015). Cette année, le taux de réalisation est de 73,88 % (il était de 66,37 % en 2015).

Ces dépenses d'équipement peuvent se détailler en trois groupes : les immobilisations incorporelles (chapitre 20), les immobilisations corporelles (chapitre 21) et les immobilisations en cours (chapitre 23).

➤ Les immobilisations incorporelles : ce sont les acquisitions de logiciels, les frais d'études, les annonces et insertions, les frais liés au PLU et les fonds de concours. Les **principales** réalisations de 2016 sont :

▪ PLU	51 802,00
▪ Études diverses	51 120,00
▪ Frais annonces et insertions	6 314,00
▪ Licences informatiques	31 249,00
▪ Fonds de concours au SIEG pour éclairage public	158 451,00

➤ Les immobilisations corporelles : ce sont toutes les acquisitions de matériel, outillage, véhicules, terrains, mobilier, matériel informatique ... et divers aménagements. Les **principales** dépenses ont été :

▪ Rachat de parcelles	92 810,00
▪ Enrochement des berges de l'Allier	49 920,00
▪ Aménagement nouveau restaurant scolaire Bournel	85 510,00
▪ Bloc columbarium cimetière de la Motte	12 600,00

▪ Matériel informatique tous services	53 130,00
▪ Matériel informatique écoles	14 245,00
▪ Matériel CTM (dont station aire de lavage)	17 690,00
▪ Sonorisation de la salle du Conseil	26 550,00
▪ Matériel manifestations (dont 2 chalets bois)	10 020,00
▪ Matériel culturel	8 500,00
▪ Aérateur plan d'eau	20 800,00
▪ Aires de jeux et skate parc	230 970,00

➤ Les immobilisations en cours : ce sont tous les travaux de bâtiments, de voirie ou autres. Nous pouvons **notamment** signaler :

▪ Démolition maisons avenue de la Liberté et avenue du Pont	57 240,00
▪ Accessibilité bâtiments recevant du public	46 165,00
▪ Rénovation salle polyvalente (bardage et aménagement)	223 305,00
▪ Travaux police municipale	75 445,00
▪ Menuiseries maternelle L. Dhermain	14 370,00
▪ Menuiseries maternelle L. Aubrac	19 475,00
▪ Menuiseries élémentaires L. Dhermain	96 960,00
▪ Démolition ancien restaurant scolaire H. Bournel	59 760,00
▪ Travaux école de musique	44 650,00
▪ Travaux complexe JL Bertrand (toiture et façade)	274 685,00
▪ Rénovation plexi gymnase Boisset	41 060,00
▪ Travaux épicerie sociale	107 195,00
▪ Réalisation agora zone de loisirs	97 060,00
▪ Aménagement place des Dômes	79 775,00
▪ Réfection rue du Moutier	22 945,00
▪ Travaux rue du Foirail	26 735,00
▪ Réfection parking avenue Maréchal Leclerc	39 830,00
▪ Aménagement place Lichtenfels	173 665,00
▪ Travaux place du Souvenir Français	94 355,00
▪ Aménagement carrefour Edouard Herriot	43 680,00
▪ Réfection rue Emmanuel Chabrier	49 000,00

2) Les dépenses financières

En 2016, le remboursement en capital de la dette s'élève à 1 871 700 € contre 2 086 780 € en 2015. On constate une baisse significative entre les deux exercices (-10,31%), résultat d'une moindre mobilisation de capitaux, de l'extinction de 3 de nos emprunts et de la renégociation de quelques contrats.

Le remboursement du capital de la dette au SMAF est de 392 745 € en 2016 pour 224 860 € en 2015. Le portage foncier assuré par l'EPF en 2016 pour la collectivité a fortement augmenté, conséquence directe des acquisitions réalisées en 2015 par le SMAF pour le compte de la commune : maison place J. Gardet, locaux Kartin'gliss, ...

L'évolution de l'encours de la dette (c'est à dire la masse globale du capital restant dû) est la suivante :

Encours au 31/12/2015	Encours au 31/12/2016
19 982 256,00	19 921 053,00

Le désendettement entre 2015 et 2016 représente 0,31 % de l'encours, soit 61 203 €.

3) Les opérations d'ordre

Elles se répartissent entre : écritures d'ordre à l'intérieur de la section et écritures d'ordre entre sections.

Les premières, regroupées au chapitre 041, sont des opérations patrimoniales : intégration des études, des annonces et insertions, constatation du capital déjà versé lors du rachat de parcelles au SMAF ..., elles s'équilibrent à l'intérieur de la section en dépenses et en recettes.

Les secondes, regroupées au chapitre 040, sont composées de l'amortissement des subventions, des moins values sur cessions et des travaux en régie. Elles s'équilibrent avec les recettes de fonctionnement du chapitre 042.

S'agissant des travaux en régie, les réalisations s'élèvent en 2016 à 796 793 €. Ces travaux, effectués par le personnel municipal, concernent aussi bien les plantations : 104 350 € (zone de loisirs, parc Ariccia, boulevard de Broglie, espaces verts urbains), les aménagements divers : 115 120 € (aires de jeux, clôtures, platelage, zone de loisirs), que les travaux de bâtiments : 119 765 € (accessibilité PMR, réfection gymnase Gardet, ...) ou la voirie : 435 250 € (zone de loisirs, abords skate parc, stationnement place Candoret, travaux divers).

LES RECETTES

7 141 432,27

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12
13	Subventions d'investissement	1 144 435,00	907 335,71	177 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 648 130,00	1 806 512,79	500 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 690,00	5 695,83	0,00
23	Immobilisation en cours	12 500,00	12 509,77	0,00
Total des recettes d'équipement		3 810 755,00	2 732 054,10	677 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	996 615,00	1 067 060,14	0,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 175 000,00	2 175 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	474 540,00		93 110,00
Total des recettes financières		3 646 155,00	3 242 060,14	93 110,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 456 910,00	5 974 114,24	771 010,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 550 000,00		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	764 645,00	1 139 067,05	
041	Opérations patrimoniales	39 195,00	28 250,98	
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 353 840,00	1 167 318,03	
TOTAL		9 810 750,00	7 141 432,27	771 010,00

Elles se composent de trois groupes : les recettes d'équipement (emprunts et subventions), les recettes financières (FCTVA, taxe d'aménagement, ...) et les recettes d'ordre.

1) Les recettes d'équipement

Les subventions encaissées en 2016 atteignent un niveau exceptionnel, dû à un chassé-croisé entre acompte et solde sur des projets d'envergure. Les **principales** subventions reçues en 2016 concernent :

- la création du skate parc : 29 920 €,
- l'aménagement de la Maison des Citoyens : 152 630 €,
- l'extension du CAM : 57 800 €,
- la restructuration de la place des Laitiers : 52 075 €,
- la création du multi accueil le jardin des Ptits Potes : 173 470 €,
- la rénovation du complexe JL Bertrand : 36 965 €,
- la création de la coursive place Lichtenfels : 139 735 €,
- la liaison Coloc – Maison des Citoyens : 57 610 €,
- la réfection du multi accueil La Bulle : 50 000 €,
- le restaurant scolaire Bournel : 89 070 €,
- le remplacement des menuiseries dans les bâtiments scolaires : 24 950 €.

Font également partie des recettes d'équipement : les amendes de police pour 26 300 €.

L'enveloppe d'emprunts nécessaire aux financements des investissements 2016 s'élève à 1 806 510 €.

Enfin, il est à noter des recettes exceptionnelles sur les chapitres 21 et 23 pour un montant de 18 205 €. Constatant d'ordinaire des dépenses d'investissement, ces écritures ont permis de régulariser des situations antérieures (encaissement de retenues de garanties non restituées aux entreprises et annulation d'un mandat d'investissement).

2) Les recettes financières

Ce sont le FCTVA, la taxe d'aménagement et les réserves (affectation en investissement d'une part de l'excédent de fonctionnement N-1).

Le FCTVA dépend de l'ampleur des travaux d'investissement. Il est versé par les services de l'État et représente 16,404 % des dépenses d'équipement TTC. En 2010, la commune de COURNON a participé au plan de relance, ce qui lui permet désormais de récupérer le FCTVA l'année suivant les travaux.

La TLE, devenue la taxe d'aménagement, est une taxe sur les constructions, reconstructions ou agrandissements des bâtiments. Elle est affectée à la section d'investissement pour financer les équipements nécessaires à l'urbanisation : voirie, réseaux, ...

	Réalisations 2015	Réalisations 2016
FCTVA	507 831,69	628 144,69
TLE / TA	393 617,69	438 915,45

L'affectation du résultat de fonctionnement N-1 doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement. Celui-ci s'élève à 2 174 395 € en tenant compte du déficit des reports de crédits et l'affectation du résultat est de 2 175 000 € (article 1068).

3) Les recettes d'ordre

Nous avons vu en dépenses qu'elles se répartissaient entre écritures d'ordre à l'intérieur de la section (opérations patrimoniales) et écritures d'ordre entre sections.

Les secondes (regroupées au chapitre 040) sont composées des amortissements et des cessions et s'équilibrent avec les dépenses de fonctionnement du chapitre 042.

IV – CONCLUSION

Le budget 2016 devait répondre à plusieurs contraintes. Subir la poursuite de la baisse des dotations de l'État et maîtriser nos charges de fonctionnement afin de dégager un excédent nous permettant de poursuivre les investissements sur lesquels nous nous sommes engagés.

L'examen du compte administratif 2016 montre que tous ces points ont été respectés.

Le résultat de l'exercice, supérieur à 2 millions, les charges de personnel largement inférieures à l'année 2015 ont permis des investissements à hauteur des années précédentes.

Ceci a été obtenu grâce à l'effort de tous, services et fonctionnaires, associations qui ont compris les enjeux et élus qui respectent leurs engagements.